

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS DE L'ÉCOLE DE FONTAINEBLEAU

Le mercredi 14 septembre 2022

À 18 h 30

au salon du personnel de l'école de Fontainebleau

Procès-verbal

1. Ouverture de l'assemblée

Mme Lysanne Gagnon, directrice, ouvre l'assemblée à 18 h 35. En tout, 11 parents sont présents.

2. Mot de bienvenue de la direction

Mme Lysanne Gagnon se présente et présente le personnel de l'école. Elle ajoute les responsabilités du conseil. Elle mentionne que quatre postes seront en élection, dont un membre substitut.

3. Désignation d'un président et d'une secrétaire d'assemblée

Mme Mélissa Vigneault est présidente de l'assemblée et Mme Manon Giroux est secrétaire.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour **AGA-FB-09-2022-001**

Mme Lysanne Gagnon présente l'ordre du jour et propose son adoption. Mme Véronique Genest l'approuve et M. Pamela Dann seconde.

5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle précédente (15 septembre 2021) **AGA-FB-09-2022-002**

Mme Amélie Boutin secondée par Mme Caroline Delarosbil adopte le procès-verbal de l'assemblée générale du 15 septembre 2021.

6. Présentation des rôles et fonctions des membres du conseil d'établissement et du comité de parents

Mme Gagnon explique les rôles et fonctions des membres du conseil d'établissement ainsi que de l'organisme de participation des parents (OPP).

Elle mentionne qu'il y a 3 postes disponibles au conseil d'établissement pour 2022-2023, pour une durée de deux ans. Nous avons aussi besoin d'un parent substitut pour une durée d'un an, pour s'assurer que les parents soient bien représentés au CÉ, et ce, à

chaque rencontre. Il y a environ une rencontre par mois (9 par an), 5 rencontres par an sont obligatoires. On pourrait aussi avoir un membre de la communauté.

7. Présentation du rapport annuel de l'année (2021-2022)

Mme Lysanne Gagnon présente le rapport et explique ce qu'il contient.

Mme Mélissa Vigneault, présidente, nous fait le bilan de l'an passé. Il y a un retour à la <<normale>> et nous avons pu approuver des projets enrichissants. La bienveillance fut au cœur de tous nos moments. L'école de Fontainebleau est dynamique; il y a eu de belles réalisations (carrefour d'apprentissage, classe extérieure...). Ce fut un beau privilège de donner son opinion et son appui, dit-elle.

8. Élection des représentants de parents au conseil d'établissement

8.1 Nomination d'un président d'élection et des scrutateurs

Mme Julie Archambault est nommée présidente d'élection. Mme Melina Edelmann et Caroline Léveillé seront les scrutatrices s'il y a lieu.

8.2 Détermination du nombre de postes en élection

Trois postes d'un mandat de 2 ans sont en élection pour la prochaine année scolaire ainsi qu'un poste de substitut pour un an.

8.3 Mise en candidature

Quatre personnes proposent leur candidature :

M. Frédéric Gascon, Mme Mylène Borduas et M. Mathieu Jaboin se proposent. Mme Véronique Genest se propose comme substitut.

8.4 Élection des représentants des parents

Le représentant sera nommé lors du conseil d'établissement.

8.5 Résultat des élections

Aucun vote ne fut nécessaire parce que le nombre de candidatures fut égal au nombre de postes.

9. Comité de parents

9.1 Présentation des principaux dossiers de l'année précédente

Mme Pamela Dann présente les rôles et fonctions du comité de parents du CSSMI et nous expose certains sujets qui y sont traités.

9.2 Élection d'un représentant et d'un substitut (facultatif) pour le comité de parents du Centre de services scolaire des Mille-Îles

Le substitut sera nommé lors du conseil d'établissement.

10. Organisme de participation des parents (OPP)

Il n'y aura pas d'OPP cette année. Un courriel sera envoyé aux parents pour des événements spécifiques. Ce fonctionnement a fait ces preuves l'an passé. Par contre, pour le carrefour d'apprentissage (bibliothèque), un courriel sera envoyé sous peu afin de faire un horaire fixe sur trois jours.

11. Période de questions

Aucune question n'est posée.

12. Levée de l'assemblée générale

Il est 19 h 02.